

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de GONNEVILLE EN AUGE**Séance du 8 septembre 2021**

L'an deux mille vingt et un le 8 septembre à 19 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué le 1^{er} septembre 2021 par le maire s'est réuni en séance ordinaire dans la salle communale sous la présidence de Monsieur Harold LAFAY, Maire.

Présents : Mmes Marion LE GUEN, Aurore MOULIN, Anne HARIVEL, Emma JUMEL et MM Harold LAFAY, Olivier IACAZZI, Cyril CLOUET, Bernard GARREL.

Absents : Nadine ANDREANI, Elisabeth MAY et Jacques DROUET

Pouvoir : Elisabeth MAY à Anne HARIVEL

Secrétaire de séance : Anne HARIVEL

Ouverture de la séance : 19h30

En exercice : 11	Présents : 8	Absents : 3	Pouvoir : 1
------------------	--------------	-------------	-------------

Ordre du jour :

- Approbation Conseil du 10 juin 2021
- Convention constitutive d'un groupement de commandes portant sur un marché de vérifications périodiques : signature et désignation représentants
- Augmentation taxe habitation résidences secondaires
- Transmission en visio-conférence des conseils communautaires
- Adressage : Dénomination des rues
- Délibération demande de subventions DETR et DSIL
- Questions diverses

1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL DU 10 JUIN 2021

► **Aucune observation n'ayant été faite le PV du conseil du 10 juin 2021 est adopté à l'unanimité des présents et représentée.**

2. APPROBATION CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR UN MARCHÉ DE VERIFICATIONS PERIODIQUES

Un groupement de commandes a été constitué en 2018 pour lancer un marché portant sur les vérifications périodiques obligatoires, coordonné par la Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge. Ce marché prenant fin le 26/01/2022, celle-ci est amenée à le renouveler avant le 01/02/2022. NCPA propose aux communes du territoire de constituer un nouveau groupement de commandes pour optimiser les coûts.

La convention constitutive du groupement de commandes prévoit que « la commission d'appel d'offres du groupement est composée d'un représentant de la commission d'appel d'offres de chaque membre du groupement (de chaque mairie) qui doit désigner un titulaire et un suppléant, NCPA assurant le rôle de coordonnateur de ce groupement.

► **Le Conseil, après en avoir délibéré décide, à l'unanimité des présents et représentée :**

- **D'approuver la convention constitutive d'un groupement de commandes portant sur un marché de vérifications périodiques,**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commande dont le projet est joint en annexe**
- **De désigner les représentants de la commission d'appel d'offres**

Titulaire : Harold LAFAY

Suppléante : Emma JUMEL

3. MAJORATION DE LA COTISATION DUE AU TITRE DES LOGEMENTS MEUBLÉS NON AFFECTÉS À L'HABITATION PRINCIPALE

L'article 1407 ter du code général des impôts permet au conseil municipal de majorer d'un pourcentage compris entre 5 % et 60 % la part communale de la cotisation de taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale.

Cette cotisation s'élève à 11.98% et il est proposé de l'augmenter de 5%.

Le maire et les conseillers évoquent les motifs conduisant à cette proposition. La part communale de la cotisation de taxe d'habitation des résidences secondaires n'a pas augmenté depuis longtemps. Cette augmentation permettrait de rattraper l'inflation et de compenser l'augmentation des frais d'entretien de la commune.

► **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de majorer de 5 % la part communale de la cotisation de taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale et charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux, à l'unanimité des présents et représentés.**

4. TRANSMISSION EN VISIO-CONFÉRENCE DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES

La situation sanitaire due au COVID-19 a contraint la communauté de communes NCPA à réunir les élus des conseils communautaires en visio-conférence. Cette projection a également permis aux habitants de notre territoire d'assister en direct aux débats du conseil communautaire. Il est donc demandé au Président de la communauté de communes, de mettre en place toute la logistique nécessaire de manière à permettre à tous les habitants qui le souhaitent de suivre ces débats et décisions des conseils communautaires.

► **Après en avoir délibéré le Conseil approuve cette demande, à l'unanimité des présents et représentés.**

5. ADRESSAGE : DENOMINATION DES RUES

A surseoir car de nouvelles rues vont être créées pour le nouveau lotissement.

6. DEMANDE DE SUBVENTIONS DETR ET DSIL

A surseoir car attente du devis de l'audit énergétique.

7. QUESTIONS DIVERSES

• Travaux RD95A

Les travaux de réparation des buses commenceront le 20 septembre pour 3 semaines. La route sera barrée et une déviation sera mise en place. Le trajet du ramassage scolaire sera modifié. Suivra la dernière tranche de travaux de sécurisation de la RD95A qui durera entre 4 et 6 semaines (aléas météo).

• Projets plan de relance

NCPA porte les projets CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique) déposées par les communes. Plusieurs projets ont été soumis :

- Rénovation énergétique de la mairie : changement des portes et fenêtres. Attente devis audit énergétique du SDEC.
- Voie douce reliant le futur lotissement au camping du Clos Tranquille.
- Café associatif
- Réserve de biodiversité sur le terrain des Grichaux.
- Sentier d'interprétation : circuit avec panneaux pédagogiques autour de la flore, la faune et l'histoire de la commune.

- Vélo-bus : véhicule propulsé à la force des muscles (avec assistance électrique) permettant de transporter jusqu'à 9 personnes qui pédalent de concert avec le cornac qui dirige les opérations. Ce transport peut être utilisé dans le cadre du ramassage scolaire, pour accompagner des personnes à leurs courses et dans un circuit découverte de Gonneville.
- Abris pour conteneurs à poubelles : 5 emplacements ont été repérés pour l'implantation de ces abris qui permettraient de dissimuler à la vue les conteneurs de poubelles qui ne sont pas forcément esthétiques !
- Parc multisports : terrain de sport ouvert aux jeunes de la commune et de l'EPN permettant de pratiquer différents sports : foot, basket, hand-ball.
- Ateliers de street-art pour décorer l'abribus : accompagnés par un artiste-graffeur, les jeunes de la commune participeraient à la décoration des murs intérieurs de l'abribus.

Le conseil a examiné les projets du vélo-bus, de la réserve de biodiversité et du sentier d'interprétation. Les chiffrages ont été présentés et d'autres sont à l'étude.

- **Rédaction du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du Document d'Information Communal sur les risques majeurs (DICRIM)**

Ces documents d'information recensent les mesures prises pour répondre à différents risques : orages, tempêtes, sécheresse, pandémie... Ils sont à la disposition des habitants.

- **Décoration de l'abribus**

Suite aux devis et maquettes proposées par 5 artistes, cette décoration a été confiée à Mookimax qui interviendra les 25 et 26 octobre 2021.

- **Questionnaire ramassage scolaire**

26 questionnaires ont été adressés pour sonder les attentes des parents par rapport à un ramassage scolaire pour l'école élémentaire ou maternelle de Merville-Franceville. Le bus ou le vélo-bus étaient proposés. 10 réponses ont été reçues. Une relance doit être faite.

- **Site internet**

Le nouveau site devrait être en ligne dans les jours prochains... Une seule adresse : www.gonnevilleenauge.fr

- **Comité des fêtes**

Cette association doit être créée avant mi-novembre au maximum. Il sera composée d'élus et de bénévoles de la commune. Merci de vous faire connaître en mairie si vous êtes intéressés (réponse avant le 17/09). Une newsletter sera adressée.

- **Fêtes de Noël**

A noter sur vos agendas, le repas des séniors le samedi 11 décembre et le Noël des enfants le vendredi 17 décembre.

- **Virades de l'espoir**

Cette randonnée partira de Gonneville en Auge le samedi 26 septembre. Les bénéfices de cette randonnée organisée par l'Association Départementale de Tourisme Pédestre du Calvados (ADTPC) seront reversés à l'AVM, Association pour Vaincre la Mucoviscidose.

La séance est levée à 22h10

Gonneville en Auge, le 9 septembre 2021
Le Maire, Harold LAFAY

10 juin 2021	Signatures	Motif de non signature
LAFAY Harold		
IACAZZI Olivier		
LE GUEN Marion		
MOULIN Aurore		
MAY Elisabeth		
HARIVEL Anne		
CLOUET Cyril		
ANDREANI Nadine		
GARREL Bernard		
DROUET Jacques		
JUMEL Emma		